

**MINISTERE DE L’INDUSTRIE ET DU COMMERCE**

**--------------------**

**PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES AGROPOLES DU SENEGAL**

**--------------------------------**

**PROJET DE ZONE DE TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DU SUD**

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

****

**Banque islamique de Développement**



**Avis d’appel d’offres international**

**Travaux de construction du Module régional de Sédhiou**

**Pays** : Etat du Sénégal

**Secteur** : Ministère de l’Industrie et du Commerce

**Programme**: Programme national de Développement des Agropoles du Sénégal (PNDAS)

**Projet** : Projet de Zone de Transformation agro-industrielle du Sud (PZTA ou Agropole Sud)

**Type : Acquisition de Travaux**

**Mode de Financement** : Prêt Banque islamique de Développement

**N° Prêt** : BID N° SEN 1024 du 24/12/2019

**Intitulé du Marché :**Travaux de Construction de l’Agropole de Sédhiou

**AOI/PM No. :** T-02/2024

1. Le Gouvernement du Sénégal a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BIsD) pour financer le **Projet de Zone de Transformation Agro-industrielle du Sud (PZTA ou Agropole Sud),** et à l’intention d’utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux travaux de construction de l’Agropole de Sédhiou.
2. **Le Ministère de l’Industrie et du Commerce** sollicite des offres sous pli scellé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la construction de bâtiments de Génie Civil et de mûrs de clôture, la réalisation de réseaux d’électrification  (Courant fort et Courant faible), de Circuits de climatisation et de ventilation, de systèmes de sécurité incendie, de réseaux de communication,  de voiries internes et d’accès ; de réseaux d’assainissement et de drainage des eaux usées et eaux pluviales, de forages, de châteaux d’eau et de réseaux d’éclairage public avec Lampadaire. Les travaux se dérouleront dans le module régional de Sédhiou (sis dans la commune de Sédhiou). La durée des travaux est de dix (10) mois.
3. La procédure d’appel d’offres sera l’Appel d’Offres International réservé aux Pays Membres de la BIsD (AOI/PM) tel que défini dans les Directives pour l’acquisition de Biens, Travaux et Services connexes dans le cadre de Projets financés par la BIsD, Avril 2019, (les « Directives »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives. Les candidats éventuels sont également invités à prendre connaissance des Clauses 1.18 à 1.21 de ces Directives concernant les règles de la BIsD portant sur les conflits d’intérêt.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès del’Unité de Coordination nationale du PNDAS Mermoz Villa n°15 Email : agropole@agropole.sn, cc : ibra.diaw@agropole.sn**,** et prendre connaissance des documents d’Appel d’offres à l’adresse mentionnée, ci-dessus, de 09 heures à 16 heures 30 minutes du lundi au Vendredi.
5. Les exigences en matière de qualification sont :
* Capacité financière :
1. Soumission de bilans vérifiés ou, si cela n’est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par le Maître de l’Ouvrage **pour les trois (3) dernières années (2021-2022- 2023)**

**NB : Les états financiers doivent être certifiés par un expert-comptable ou un cabinet agrée par l’ONECCA.**

1. Avoir un minimum de chiffre d’affaires annuel moyen pour des travaux de construction de trois milliards sept cent millions (3 700 000 000) francs CFA ,qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois ( 03) dernières années à compter de 2021 – 2022 – 2023 ) divisé par *trois ( 03)*.
2. Le Soumissionnaire doit démontrer qu’il dispose d’avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, nets de tous autres engagements à hauteur de six cent millions (600 000 000) francs CFA autres que l’avance de démarrage.

 (Voir le document d’appel d’offres pour les informations détaillées)

* Capacité technique :
1. Les soumissionnaires doivent justifier en tant qu’entrepreneur principal, partenaire de groupement, ensemblier ou sous-traitant pendant les dix (10) dernières années, à compter du 1er janvier 2014, une expérience minimale de construction achevée de manière satisfaisante de préférence en Aménagement de sites industriels avec construction d’infrastructures socioéconomiques et d’édifices publics
2. Les soumissionnaires devront justifier d’une expérience à titre d’entrepreneur, de sous-traitant ou d’ensemblier dans la construction d’au moins un ( 01) marché de même nature et de taille similaire d’un montant minimum de un milliard quatre cent quatre-vingt-cinq millions (1 485 000 000) FCFA dans les trois (03) dernières années 2021-2022- 2023).L’expérience sera justifiée par une attestation de bonne exécution établie et signée par le maitre d’ouvrage.

(Voir le document d’appel d’offres pour les informations détaillées)

1. Le Dossier d’Appel d’offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l’adresse ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) FCFA. La méthode de paiement sera en espèce.
2. Les offres devront être remises à l’adresse ci-après : **Cellule de Passation des Marchés du Ministère de l’Industrie et du Commerce (MINCOM)** **Pole ministérielle de Diamniadio 2ème sphère ministérielle Bâtiment C Ail – Q3 5ème étage Dakar/Sénégal** au plus tard le **06 janvier 2025 à Onze (11) heures précises (heure locale).** La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après la date et l’heure limites de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à la ***salle de conférence du Ministère de l’industrie et du Commerce,* Pole ministérielle de Diamniadio 2ème sphère ministérielle Bâtiment C Ail – Q3 5 ème étage Dakar/Sénégal** le même jour à **onze (11) heures précises (heure locale).**
3. Les offres doivent être accompagnées d’une garantie de soumission, pour un montant de trente sept millions deux cent mille (37 200 000) FCFA délivrée par une institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances.
4. La durée de validité de la garantie de soumission est de 28 jours après la date de validité de l’offre de 120 jours, soit au total 148 jours.
5. La visite de site aura lieu le 11/ 12/ 2024 à SEDHIOU.

Le Coordonnateur national du PNDAS